Les différences entre un CV suisse et un CV français en un clin d'œil

THÈME OU RUBRIQUE	CV EN FRANCE	CV EN SUISSE
Nombre de pages du CV	Le CV ne doit, dans tous les cas, pas dépasser 2 pages. Les profils juniors ont droit à une page, les profils un peu plus expérimentés à 2.	La longueur du CV peut s'adapter au profil du candidat, et dépend principalement de 2 facteurs : - son expérience (plus elle est longue, plus le CV peut être long), - la technicité de son profil (un professionnel ayant un profil technique peut avoir un CV plus long) Concrètement, un CV en Suisse peut aller d'une page à 4 pages. Un profil de moins de 10 ans d'expérience peut avoir jusqu'à 2 pages, et 3, voire 4 au-delà.
Rubrique "Identité" (nom, prénom, coordonnées)	Il est d'usage d'indique si on est titulaire d'un permis de conduire.	En Suisse, plus de 20% de la population résidente est étrangère. Pensez-donc à indiquer votre nationalité (pour des questions de permis de travail). N'indiquez pas les prénoms et âge de vos enfants, ce qu'on trouve encore parfois. Attention : en France, un permis B est un permis de conduire, en Suisse c'est un permis de travail. Pensez également à l'indicatif international si vous écrivez de France (+33)
Titre du CV (par exemple, Professionnel des études marketing, 5 ans d'expérience, spécialisé dans les études de marché online)	Mettre un titre sur son CV n'est en aucun cas une obligation, mais permet au recruteur d'identifier immédiatement qui lui écrit et pourquoi. Il est préférable de mettre le type de professionnel que vous êtes, plutôt que le poste visé (s'ils sont différents). Il est possible d'ajouter ses objectifs, mais cela n'a pas notre préférence.	Même chose que pour le CV français.

THÈME OU RUBRIQUE	CV EN FRANCE	CV EN SUISSE
Rubrique "Compétences"	Elle n'est pas obligatoire, et certains recruteurs la trouvent un peu "passée de mode"	Ce qui est important, c'est de faire apparaître vos compétences. Selon que votre profil professionnel est technique ou pas, les contraintes ne sont pas tout à fait les mêmes. Les faire apparaître dans une rubrique spécifique "compétences" n'est pas forcément l'idéal pour tous les profils. Attention toutefois à bien exprimer les compétences (les compétences, ce sont notamment des savoirs-faire que vous avez acquis tout au long de votre expérience professionnelle) car il y a souvent confusion avec les tâches.
Rubrique "Expérience professionnelle"	Elle est obligatoire, et doit notamment comporter les tâches (ce que vous avez fait au quotidien) et l'intitulé du poste occupé. Les dates doivent être précises (mois / année) pour les postes occupés, sauf si vous avez de nombreux "trous" (dans ce cas une stratégie différente peut s'imposer)	En plus de ce qu'on peut trouver sur un CV français, sur le CV suisse il nous semble important d'indiquer le lieu (ville / pays) où vous avez effectué chacune de vos expériences professionnelle. Précisez également le secteur d'activité ou ce que fait l'entreprise, qui sont des informations a priori non connues des recruteurs suisses. Mentionnez également la taille de l'entreprise (en nombre d'employés ou en terme de chiffre d'affaires). Enfin, faites-bien la distinction entre les tâches (ce que vous avez fait au quotidien dans l'entreprise), les compétences (à mettre la plupart du temps dans une rubrique à part), et les résultats (ce que vous avez apporté à l'entreprise).
Rubrique "Formation"	Elle est obligatoire.	Elle est obligatoire mais nécessite d'être développée quand on est français, car les diplômes et formations français ne sont pas toujours connus en Suisse.
Rubrique "Activités extra-	Elle n'est pas obligatoire. La règle est	Même chose qu'en France

THÈME OU RUBRIQUE	CV EN FRANCE	CV EN SUISSE
professionnelles"	d'indiquer une passion, un hobby, un sport qui ont, directement ou indirectement, un rapport avec le poste visé. Au pire, cette information doit dire quelque chose à propos de vous. Si vous n'avez rien à dire, ne mettez rien.	
Rubrique "Références"	Cette rubrique n'est pas utilisée en France.	Cette rubrique n'est pas obligatoire mais je vous recommande de l'ajouter. Les références sont des personnes qui sont susceptible de parler du professionnel que vous êtes. Habituellement, on y ajoute un ou plusieurs supérieurs directs, éventuellement des clients ou des fournisseurs.
Manière de présenter les choses	Le diplôme reste une valeur sûre à mettre en avant, la culture française est ainsi faite. Le mettre en avant, y compris dans le titre du CV, n'est pas un problème, même après plusieurs années d'expérience professionnelle.	Insistez davantage sur vos réalisation concrètes, ce que vous savez faire sur le plan professionnelle que sur vos diplômes : contrairement à ce qui se passe en France, les recruteurs suisses ne sont pas focalisés sur vos diplômes, et ce d'autant moins qu'ils ne les connaissent pas forcément tous très bien. Seule exception : si vous êtes jeune diplômé(e) : il faut bien sûr valoriser davantage sa formation.

A qui ces conseils s'appliquent-ils?

Principalement aux Français qui veulent travailler en Suisse. Pour les Suisses qui veulent travailler en France (même s'il y en a peu en comparaison et que cet article n'en est pas l'objet), ce comparatif est également utile et vous aidera à faire le travail inverse.

Il faut garder à l'esprit une chose : plus votre profil sera recherché, moins le recruteur sera regardant sur votre CV et votre candidature en général. Mais notre conseil reste dans tous les cas de vous adapter aux normes locales, et de faire ce qu'il faut pour que votre CV soit « compatible » sur le marché suisse.

Complément d'informations sur les différences entre les CV français et suisse

La longueur du CV

La longueur du CV : en France, le CV « doit faire » 1 page, éventuellement 2 pour les profils plus expérimentés.

En Suisse, la longueur du CV fait l'objet de nombreux débats et discussions, y compris au sein même de la communauté de recruteurs. Consultez la page que nous avons consacré au nombre de pages d'un CVsuisse.

La spécificité du canton de Genève quant à la forme du CV

Si vous postulez dans le canton de Genève, attention : le nombre de recruteurs français et anglo-saxons est important, et la probabilité que votre CV tombe entre les mains d'un tel recruteur est importante. Or, ces recruteurs sont naturellement sensibles aux normes et habitudes de leur pays d'origine, et un CV de plus de 2 pages les gênera, voire les choquera.

Le contexte

Le recruteur ne connait pas forcément le contexte professionnel dans lequel vous avez évolué, notamment parce qu'il est étranger (l'étranger, c'est bien vous!). Il faut donc l'aider à comprendre. C'est souvent dans l'intitulé des postes (différents parfois entre la Suisse et la France), l'intitulé des entreprises (pas forcément connues des recruteurs suisses, notamment si ce sont des petites structures) et l'intitulé des diplômes que viennent les incompréhensions.

Ce n'est pas le point le moins important : si le recruteur ne comprend pas ce que vous avez fait, le risque qu'il écarte votre candidature est très élevé. Prenez donc le temps de bien expliquer tous ces points dans votre CV.

En savoir plus sur le CV en Suisse

Si vous souhaitez en savoir plus, et bénéficier de conseils de pro pour un CV en Suisse performant, souscrivez notre service « Quick Start CV » : il regorge de conseils et services qui vous permettront de faire la différence.